

# NOTICE PORTAIL FAMILLE

## Nouveaux adhérents

### 1. Création de votre compte

- Dans la partie droite de la page de connexion, cliquez sur le lien « Créer un compte maintenant ».
- choisissez un identifiant (courriel), puis un mot de passe (longueur minimale de 8 caractères).
- cliquez sur « Créer un nouveau compte ».
- saisissez les informations relatives au titulaire du compte, puis valider la demande de création.
- activer votre compte en cliquant sur le lien se trouvant dans le message envoyé (permettant de vérifier que vous avez saisi un courriel valide).
- vous pouvez désormais accéder à votre compte et saisir toutes les informations concernant les membres de votre famille.

### 2. Validation définitive et accès aux réservations

Afin de pouvoir accéder aux réservations votre compte doit être validé par la structure. Pour cela, vous devez télécharger, imprimer, signer et remettre sous 15 jours votre « dossier famille » au bureau de Loisirs et Culture. Il faut également joindre au dossier le règlement intérieur signé et la cotisation de 20€ pour l'année scolaire.



## Déjà adhérent

Connectez-vous au portail avec le login le mot de passe qui vous a été envoyé, vous pourrez les modifier ultérieurement dans « Personnaliser mon compte » (en haut droite sur la page d'accueil).

Avant de faire vos premières réservations, nous vous invitons à consulter la partie « Ma famille » et de vérifier les informations existantes. Vous pourrez mettre à jour à tout moment les renseignements sur votre foyer.

## Réservations

Deux types de réservations sont possibles sur le portail : ponctuelles ou régulières. Si les inscriptions pour votre enfant sont identiques chaque semaine utilisez les «réservations régulières ».

Pour les familles à l'emploi du temps variable ayant un besoin de garde différent selon les semaines ou pour des inscriptions en dernière minute, utilisez les « demandes ponctuelles »

Portail famille LOISIRS ET CULTURE ZZTEST TEST

Réservations Messagerie Ma famille Téléchargements

### Espace de réservations et annulations

Inscriptions validées par la structure d'accueil

Les inscriptions validées par la structure d'accueil et les demandes en cours sont affichées dans le récapitulatif ci-dessous.

Pour consulter ou effectuer des demandes de modifications ponctuelles, cliquez sur le mois correspondant.

Aujourd'hui Janvier 2018

Marie Réserver

Mes demandes de réservations régulières

Pour gérer vos réservations régulières cliquez sur le lien ci-dessous :

Nombre de demande en cours : aucune  
Nombre de demande traitée non lue : aucune

Mes demandes de réservations régulières

**Demandes ponctuelles**

**Reservations régulières**

**Les réservations régulières** pour le mois suivant sont ouvertes le 1<sup>er</sup> du mois précédent.  
*Exemple : le 1<sup>er</sup> janvier s'ouvre les réservations pour le mois de février.*  
Pour faire une demande de réservation régulière cliquez sur « Mes demandes de réservation régulières » puis à la page suivante sur « Nouvelle demande ».



**Les réservations ponctuelles** sont ouvertes sur toute la période scolaire, mais **seules celles pour le mois en cours et le suivant seront validées.**

Notez que chaque demande de réservation, ponctuelle ou régulière, est soumise à validation par l'équipe. Vous serez informé par mail du statut de votre demande. Ce statut est aussi consultable directement sur la messagerie intégrée au portail.

## Annulations

Depuis le calendrier de demandes ponctuelles, vous pouvez annuler une inscription jusque la veille de l'accueil à 9h. Passé ce délai il vous sera impossible d'annuler l'inscription et celle-ci vous sera facturée, sauf raison médicale justifiée par un certificat du médecin.

Planning du mois

Retour à l'espace réservation

Aujourd'hui

Jeudi 01 Février 2018

Périscolaire

Réservation / Déclaration d'absence

Matin (Réservation possible jusqu'au mercredi 31 janvier 2018 22h00)	<input type="checkbox"/> Non réservé
Repas (Réservation possible jusqu'au mercredi 31 janvier 2018 22h00)	<input type="checkbox"/> Non réservé
Midi garde (Réservation possible jusqu'au mercredi 31 janvier 2018 22h00)	<input type="checkbox"/> Non réservé
Soir (Réservation possible jusqu'au mercredi 31 janvier 2018 22h00)	<input type="checkbox"/> Non réservé

Non réservé  Réservé  Annulé  dR Demande de réservation  dA Déclaration d'absence

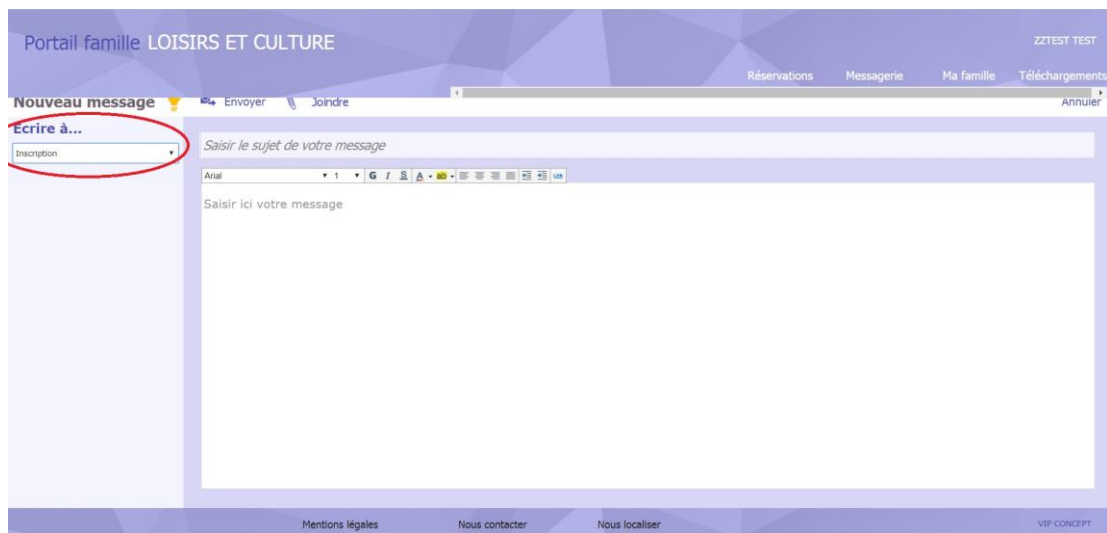
Toute demande est soumise à validation par la structure d'accueil. Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais. N'oubliez pas de consulter votre messagerie sur le portail de la famille.

Valider Annuler

Une fois validée, une réservation régulière ne peut être annulée par la famille, il est alors nécessaire de faire une demande par écrit à l'équipe pour modifier la réservation.

## La messagerie du portail

Toute demande et information relative aux inscriptions devra être envoyée via la messagerie du portail. Noter qu'il est possible de joindre des documents lors de vos envois.



Pour les questions concernant la facturation, un destinataire dédié est également intégré à votre messagerie. Les factures sont consultables dans la rubrique « Mes factures ».